

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union 12 F — C.C.P. Lyon 101-98

Etranger 13 F

Scolaires Réduction de 50 %

Frais d'inscription : plaque adresse, carte de membre : 1 F en sus

N.B. — Les virements à notre C.C.P. Lyon 101-98 doivent être rédigés
au nom de la **SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

Pour tout changement d'adresse, prière de nous faire parvenir
la dernière bande et la somme de 1 F. (Timbres acceptés).

Une mauvaise interprétation jointe aux excès de prosélytes plus convaincus qu'adroits amène une longue éclipse de cette école à laquelle on reprochait un égoïsme en fait plus apparent que réel.

Après des siècles d'erreurs cessons cette destruction exagérée des animaux et venons à la protection. Que chacun y contribue pour sa part autant qu'il lui en sera possible. Heureusement des mesures de protection ont été prises en constituant des réserves naturelles où les quelques échantillons rares pourront survivre dans un véritable sanctuaire, le milieu naturel étant respecté. Cependant elles ne doivent pas nous donner bonne conscience : partout l'œuvre de protection est à faire ; il ne doit pas y avoir d'un côté une nature sacrifiée où tout peut être livré à la destruction, et de l'autre quelques réserves jetées en aumône au protecteur et au naturaliste : il doit y avoir une nature et une faune *partout* respectées, dans un intérêt profond qui est aussi celui de l'homme.

LA FAUNE DE L'ABRI DE SAINT-BLAISE A VIRIGNIN (AIN) ¹

par Mlle A.-T. CLASON
(Institut Bio-Archéologique de Groningue).

La plupart des fragments osseux déterminables appartient à des animaux domestiques : bœuf, mouton, chèvre, porc, chien et chat. Le cheval manque.

Les animaux domestiques sont d'une taille médiocre-petite.

Nombre de bœufs, moutons/chèvres, porcs ont été tués à un âge juvénile.

Sont intéressants : un os de chat domestique et un de poule, trouvés dans les niveaux IV (Age du Fer gallo-romain).

La chasse n'a pas été importante. Pour ce qui est des animaux sauvages, j'ai seulement trouvé une prémolaire de renard.

— Mammifères domestiques :

	Nombre de fragments
<i>Bos taurus</i> L. (bœuf)	33 [13]
<i>Ovis aries</i> L./ <i>Capra hircus</i> L. (mouton/chèvre)...	28 [13]
<i>Sus domesticus</i> (porc)	22 [6]
<i>Canis familiaris</i> L. (chien)	2
<i>Felis catus</i> L. (chat)	1

— Mammifères sauvages :

<i>Vulpes vulpes</i> L. (renard)	1 [1]
<i>Sus scrofa</i> / <i>Sus domesticus</i> (sanglier/porc)	1

— Oiseaux :

<i>Gallus gallus</i> dom. (poule)	1
---	---

[] = détermination incertaine.

1. VANBRUGGHE (Raymond) : L'Abri de Saint-Blaise à Virignin (Ain). Bull. Soc. Linn. Lyon, 36^e année, n^o 10, décembre 1967. Dans l'article en question, page 456, au lieu de « XVI^e au XVII^e siècle », lire XVI^e ou XVII^e siècle ».